



## Editorial

Comme le calendrier scolaire, l'année Cimade est **rythmée par des temps forts** comme le fut notre assemblée régionale au Mazet Saint-Voy ainsi que l'assemblée générale à Paris le 18 juin et par **des temps de pause** comme l'été qui arrive.

Les moments de formation, d'informations et d'échanges vous sont livrés dans cette **Inf'Aura**.

Le conflit en Ukraine, la période électorale, les impasses sur lesquelles butent les personnes étrangères nous obligent à agir et réagir, à réaffirmer qu'un autre accueil est possible avec conviction et sans découragement. La nécessaire et remarquable énergie que développent les bénévoles dans les groupes permet de défendre une alternative dans les faits et dans les mots.

Les retours sur cette lettre régionale nous signalent qu'elle est **utile, intéressante** mais finalement **peu lue**. L'équipe de rédaction travaille à ce qu'elle réponde à un besoin identifié de lien entre les cimadiennes et cimadiens de la région, au besoin d'un outil de ressources et de mutualisation. Aidez à réussir ce défi ! Proposez, participez autant que possible.

Monique

## Session nationale 2022

« Accueillir l'autre, se transformer ensemble.  
Mettre en œuvre le principe de solidarité »



La région accueillera les 23,24 et 25 septembre la session de La Cimade à Autrans, au Vertaco, village de vacances de la Ligue de l'enseignement.

**Appel à bénévoles en page 4**

## Week-end de l'AG régionale à La Costette



Nous étions 50 bénévoles, membres associés et salariés en ce week-end de mi-mai pour notre assemblée régionale, le 14 et 15 mai dans le centre de vacances de la

Costette au Mazet-Saint-Voy en Haute Loire. Après deux années de privations de rencontre, ce fut l'occasion de se retrouver pour un bon moment de convivialité.

Le débat du samedi après-midi portait sur les frontières avec l'intervention d'un chercheur sur la question de l'externalisation des frontières de l'Europe en Afrique, en prenant l'exemple du Niger (voir article page suivante) puis de l'implication de la région dans l'observation de la frontière franco-italienne.

Après un temps plus « détente », pendant lequel nous avons eu l'occasion de rendre visite à la communauté des sœurs diaconesses de « Moutier », voisines de La Costette, la soirée a été animée par un groupe de musique traditionnelle



« Passe Ton Morceau » qui nous a initiés aux danses traditionnelles.

Le dimanche matin après l'AG formelle, nous avons eu un temps sur une controverse : « La Cimade doit-elle promouvoir la liberté de circulation et d'installation des personnes étrangères ? »

Jacques



## **La traque de l'autre côté des montagnes**

Menton-Vintimille, Briançon-Montgenèvre, Modane-Mont-Cenis : à ces trois principaux points de passage de la frontière entre l'Italie et la France, des centaines de policiers traquent en permanence les personnes migrantes, réfugiées et exilées qui tentent de franchir les montagnes et poursuivre leur parcours.

En contradiction avec les accords internationaux, la plupart d'entre elles sont directement refoulées sans avoir été entendues, ni avoir eu l'occasion de faire valoir leurs droits. Les autres parviennent à échapper à cette chasse incessante et sont accueillies par des militants qui, au risque du « délit de solidarité », à La Roya ou à Briançon, les hébergent dans un refuge temporaire. Conséquence de cette militarisation des points de passage : plusieurs dizaines de personnes exilées ont trouvé la mort en quelques années en tentant d'échapper à cette traque incessante.

Au côté d'autres associations, la Cimade ne cesse de dénoncer cette réalité aux frontières de l'Hexagone, particulièrement du côté de la mer du Nord à Calais, dans la Manche et les côtes normandes, dans les Pyrénées du pays Basque ou de la Catalogne, sans oublier les territoires de l'Outre-Mer, de Mayotte, de la Réunion et de la Guyane. Lors de la rencontre du 1<sup>er</sup> juillet, le conseil national de la Cimade a décidé de renforcer son action avec une série d'initiatives d'observation, de contrôle et d'information sur cette situation trop souvent méconnue ou ignorée.

La Région Auvergne Rhône-Alpes est également concernée par cet objectif. Au point de passage de la gare internationale de Modane sur la ligne Milan-Paris, dans la vallée de la Maurienne en Savoie, comme sur la plateforme autoroutière du tunnel du Fréjus située en territoire italien, plusieurs milliers de personnes seules, familles et mineurs sont chaque année refoulées, placées en zone d'attente ou au local de rétention, sans que l'on sache réellement qui elles sont ni ce qu'elles deviennent. Récemment, une mission d'observation a été organisée de l'autre côté de la montagne, côté Briançonnais, par les associations (voir le compte rendu de Manon, Antoine et Jean-Yves). Au cours de la récente assemblée générale, au Mazet-Saint-Voy, la Cimade Aura a, elle aussi, décidé de s'emparer de cette priorité, à partir notamment de la réalité des routes migratoires en Afrique, dans la traversée du Niger. « Il n'y a pas de frontière sur cette terre », le slogan affiché sur les T-shirt de la Cimade est encore loin de devenir réalité. Qui plus est en cette période de guerre aux limites de l'Europe.

Michel



**Lors d'une maraude au poste frontière du col du Montgenèvre près de Briançon le 12 mars 2022**

## **Quand l'Europe sous-traite la question de ses frontières au Niger**

Lors de l'assemblée générale de la Cimade Aura au Mazet Saint-Voy, **Rhoumour Ahmet Tchilouta**, doctorant en géopolitique, Pacte (laboratoire de Sciences sociales, Université Grenoble Alpes) a évoqué le parcours des personnes migrantes qui traversent le Niger.



### **L'Afrique, un pays de migrations depuis des millénaires**

Le Niger se situe au cœur de l'espace Sahélo-Saharien, avec sept pays frontaliers.

Jusqu'en 2015, le Niger était un véritable carrefour de migrations. Les migrations qui y étaient pratiquées sont de type circulaire. C'est-à-dire des migrations saisonnières de travail en période de soudure. Le Niger ayant une agriculture dépendante de la pluie, en période sèche,

les gens partent travailler dans les pays de la sous-région principalement vers la Nigeria, la Côte d'Ivoire et dans une moindre mesure l'Algérie et la Libye. La migration vers le Maghreb était circonscrite aux seules populations de la Région limitrophe de l'Algérie et de la Libye (Agadez). Puis progressivement, à partir des années 1990, elle s'est élargie aux régions du Sud du Niger et à l'Afrique subsaharienne. On assiste alors à la naissance ce qui deviendra un système migratoire continentale et transcontinentale. Mais ces migrations, dans leur grande majorité se dirigent vers l'intérieur du continent.

- Fin des années 1990 : sur l'ensemble des migrants d'Afrique de l'Ouest, moins de 10% prennent la destination de l'Afrique du Nord et de l'Europe.
- Et sur ces 10% seulement entre 10% et 20% partent en Europe
- Plus de 80% à 90% rentrent dans leur pays d'origine = migrations circulaires (Brachet, 2018)

Ces proportions sont également valables pour les décennies suivantes. Quelques exemples en 2020 :

- + 97% des migrants burkinabés vivent dans un autre pays d'Afrique de l'Ouest
- Tout comme + 90% des Nigériens
- + 75% des Béninois, ivoiriens, maliens et togolais (UN DESA, 2020)

L'intensification des opérations de Frontex le long des côtes africaines (Sénégal, Mauritanie, Maroc), ayant entraîné la fermeture de ces routes, l'explosion du conflit malien (2012), Boko Haram au Nigeria (2009) et la chute de Kadhafi en 2011, (jusqu'alors gardien des côtes européennes) et la crise migratoire de 2014-2015, le Niger est devenu le centre d'attention de l'Europe : sa position géographique et sa relative stabilité politico-sécuritaire aidant. Et à partir du Sommet Euro-Africain de La Valette de 2015, le Niger a été « promu » gardien des côtes européennes en contrepartie de l'argent du Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFUA).

### **Le Niger, point central de la politique européenne d'externalisation du contrôle des flux migratoires**

Les causes majeures de concentration des migrants entrant au Niger sont multiples :

- l'augmentation de l'insécurité dans les pays du Sahel, entraînant le départ des habitants vers le Niger ;
- l'intervention de Frontex pour fermer les routes migratoires à l'Ouest de l'Afrique (Sénégal, Maroc et

Mauritanie) entraînant un flux de migrations passant par le Niger ;

- la découverte d'une nouvelle ressource au Niger : la ruée vers l'or.

Le Niger est devenu le centre d'attention de l'Europe : sa position géographique et sa relative stabilité politico-sécuritaire aidant. Et à partir du Sommet Euro-Africain de La Valette de 2015, le Niger a été « promu » gardien des côtes européennes en contrepartie **d'importants financements pour lutter contre les causes profondes de la migration.**

### Les conséquences sur le Niger et sur d'autres pays d'Afrique

La politique répressive de fermeture des frontières a des conséquences importantes sur l'économie du pays notamment sur la région d'Agadez avec l'adoption de la loi 2015-036 qui criminalise le transport des migrants. Selon les estimations du Conseil régional d'Agadez, Agadez perd plus de 100 millions d'euros par an or l'enveloppe allouée par l'UE au Niger en contrepartie est de 280 millions d'euros sur 5 ans. Sans compter le fait que ces financements vont principalement profiter au développement de la sécurité aux frontières, ils renforcent **l'arsenal répressif et sécuritaire du pays.**

Aussi, la criminalisation du transport des migrants a contribué à précariser le parcours des migrants. Développement des outils de contrôle = Clandestinisation et invisibilisation du passage des migrants + Développement des routes alternatives = plus des migrants morts aux frontières. Selon l'OIM, depuis 2015 plus de 2000 migrants ont péri en tentant de traverser le désert du Sahara. Ces chiffres ne sont cependant que la partie émergée de l'iceberg, beaucoup sont tus par les entrailles du désert.

Parallèlement, c'est **une grande partie de l'Afrique qui est déstabilisée** par la politique européenne de gestion des migrations :

- Les usages de déplacements circulaires s'arrêtent et l'économie des pays frontaliers s'affaiblit
- Le seul corridor de migrations vers l'Europe encore ouvert se trouve à l'est de l'Afrique, via la Lybie qui regorge alors de passages de migrants et de pratiques maltraitantes envers ces derniers.

Au cours du débat, plusieurs questions ont été abordées :

- 
- Il Quel est l'intérêt du Niger dans cette politique de gestion des migrations ? quelles retombées économiques, sociales et humaines pour la société nigérienne ?
- Quelle est la part de « l'aide au développement » dans cette politique annoncée de « sécurité, développement, protection » ?
- Quel partenariat avec les pays voisins du Sahel ?

Martine et Rhoumour



## Observation de la frontière franco-italienne au col du Montgenèvre

Les 14 et 15 juin trois personnes de la région AuRA (un bénévole et deux salariés) ont participé aux observations à la frontière franco-italienne à Montgenèvre (Hautes-Alpes). Cette initiative inter-associative, mis en place depuis 2018, est coordonnée par la



**Face avant du poste la PAF : l'Italie est à droite ; la France à gauche.**

Coordination des actions aux frontières intérieures (CAFI) qui inclut Amnesty international France, La

Cimade, Médecins du Monde, Médecins sans Frontières, Secours catholique – Caritas France ainsi que l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé). Pendant deux jours, des binômes se sont relayés 24/24h au niveau du poste de la Police de l'air et des frontières (PAF) de Montgenèvre sur des plages horaires de trois heures. Ces actions ont pour finalité de recueillir des informations factuelles sur les pratiques des autorités françaises et de documenter les pratiques de violations des droits des personnes à la frontière. Les binômes communiquent en direct sur un groupe *Signal* dans un registre factuel et précis afin de reporter les activités à la frontière (voir exemples en encadré).

*PAF, 10h15 : une voiture de la polizia italiana arrive au poste de la PAF. Deux policiers en sortent. Ils entrent dans les locaux de la PAF. 10h30 : les deux policiers sortent du poste de la PAF avec deux personnes. Tout le monde monte dans la voiture de la polizia. Ils repartent vers l'Italie. Description : un homme, plutôt Afrique du Nord, jean, tee-shirt blanc et veste en cuir noire dessus, cheveux courts, baskets marrons, petit sac en bandoulière rouge ; un homme, semble jeune, plutôt Afrique subsaharienne, pantalon noir, tee-shirt noir avec écritures blanches dans le dos, bonnet rouge, basket noir. Il ne s'agit pas des mêmes personnes vues à 20h30.*

*19h : retour de Clavière [côté italien] Kangoo bleu gendarmerie. Les 4 hommes en treillis s'équipent, mettent leur sac à dos, leurs armes. Ils partent à pied vers Clavière par le chemin longeant le golf à droite de la route.*

Nous retenons de ces deux journées d'observation que la vacuité du contrôle de la frontière est frappante. Les policiers de la PAF sont en grande partie du temps inoccupés et contrôlent très peu de véhicules sur la route. Parfois ils décident de partir en « raid » dans la montagne en petit groupe, mais leur action semble bien vaine au regard des nombreux accès potentiels. Même sur un col de montagne à la topographie enserrée, il



existe déjà trop de sentiers à contrôler, sans compter les autres vallées à proximité. Notre participation s'inscrit dans le cadre des réflexions engagées par la Cimade AuRA

pour développer des actions aux frontières notamment dans la



Arrière du poste de la PAF : algéco où sont retenues les personnes interpellées pendant plusieurs heures dans un cadre juridique indéterminé.

Vallée de la Maurienne. La mise en place et l'organisation de telles observations sont complexes notamment dû à la situation géographique à Modane. La création d'ac-

tions spécifiques est cependant particulièrement pertinente en raison du manque d'information que nous avons sur cette partie de la frontière.

A Montgenèvre, les observateurs ont souligné positivement, que les mobilisations avaient contribué à la mise en place d'un système de mise à l'abri des mineurs interpellés par la PAF, par l'aide sociale à l'enfance, en lien avec une association locale.

Reste que le rétablissement des contrôles aux frontières intérieures de l'espace Schengen est illégal et source de nombreuses atteintes aux droits.

Manon, Jean-Yves et Antoine

### Session nationale à Autrans :

#### Appel à volontaires pour nous aider !

La session nationale de La Cimade se déroulera dans notre belle région du 23 au 25 septembre 2022. Nous serons accueilli-e-s au village vacances le Vertaco à Autrans dans le Vercors.

Pour faire de cet événement un moment inoubliable, nous avons besoin de votre aide sur différentes tâches logistiques :

**Installation** : signalétique, disposition de tables, chaises, matériel, affiches et nappes Cimade...

- **Accueil** : tenir stand, pointage des arrivants, remise des dossiers et badges, indications des lieux de vie...
- **Stand café** : à tenir pendant la journée
- **Buvette** : à tenir en soirée
- **Apéro et festivités** : en fonction de ce qui sera prévu par la région
- **Boutique produits Cimade** : appui à la boutique tenue par le national
- **Technique salle plénière** : idéalement un référent technique qui se charge de faire le lien avec le lieu d'accueil pour la sono, le vidéo projecteur, etc.
- **Logistique des salles** : déplacement et installation des tables et chaises pour les différents temps de l'évènement : repas, plénière, ateliers...
- **Ménage** à la fin de l'évènement (en fonction des contraintes du lieu d'accueil)
- **Transport** : à voir en fonction du lieu d'accueil et de la façon dont il est desservi. Si pas de gare à proximité, gestion de l'arrivée et du départ des personnes en autocar + compléments en voiture à prévoir

SI vous êtes intéressé-e-s, merci de nous écrire à [secretariat.aura@lacimade.org](mailto:secretariat.aura@lacimade.org) en indiquant dans l'objet du mail Session 2022.

**Nous comptons sur vous ! Merci 😊**

## SENSIBILISATION

### Sensibilisation en milieu scolaire à Annecy

**Objectif** : mieux connaître les migrations ; appréhender les préjugés sur les migrants.

**12 avril** : Maison Familiale et Rurale (MFR) du Pays de Seyssel. 3 classes étaient concernées, 4ème, seconde et BTS. Au total ce sont une soixantaine d'élèves qui ont bénéficié d'animations adaptées à chaque niveau d'étude.



**Fin mars** : Lycée professionnel Sommeiller à Annecy. Dans le cadre des semaines d'éducation contre les discriminations et le racismisme, animation dans 4 classes de seconde, une centaine d'élèves y ont assisté. Notre slogan « Il n'y a pas d'étrangers sur cette terre » a été repris par les élèves dans le bateau décoration du hall qu'ils ont réalisé à l'occasion de ces semaines.

**17 et 19 mai** : Collège Beauregard à Annecy. Tous les élèves de 6<sup>ème</sup>, soit 150, ont participé à deux animations différentes par demi-groupes de 15. L'occasion d'utiliser le nouveau kit pédagogique pour les 6-12 ans réalisé par la Cimade en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement.

Catherine et Philippe

### Intervenir dans l'espace public : le porteur de parole

Elsa Lauga-Mouledous et Bénédicte Fiquet, animatrices de la sensibilisation à la Cimade sont venues à Lyon pour accompagner nos premiers pas de *porteurs de paroles*. Nous c'est : Catherine, Eva, Jacques d'Annecy et Jacques du Puy, Juliette, Kaoutar, Manon, Martine de Grenoble et Martine de Valence, Monique, Pierre et Philippe.

On s'est parlé de nos expériences (des *grands débutants* mais aussi des *ceintures noires de la déambulation*), de nos attentes (parler de nos valeurs cimadiennes d'humanité) et de nos peurs aussi : est-ce qu'on va se faire engueuler, arrêter ? ou pire !! être ignorés ?

Bénédicte et Elsa nous ont écoutés et rassurés, ont énoncé les principes, et parlé de ce qui marche, de ce qu'il faut éviter.

Et puis on s'est lancé ! D'abord sélectionner la question. Ensuite en débattre entre nous pour s'échauffer, clarifier nos idées. Retenir quelques bons mots (les *pépites*) pour donner le ton, et susciter la curiosité des passants. Enfin inscrire tout cela sur des panneaux colorés avec nos plus belles écritures. Samedi à midi, en avant pour la place Sathonay, à deux pas de la rue Lanterne, un lieu savamment identifié par nos deux formatrices, pour s'interroger avec les passants « où te sens-tu chez toi ? ».

Nous tendons des cordes pour épinglez les panneaux. Certains déambulent autour de la place à la rencontre des curieux ;

d'autres bullent près du *lieu chaud*. Ça démarre doucement, le temps de se demander si ça va prendre...

Puis ça se réveille ! il faut dire que les cimadiens et les cimadiennes sont motivé.e.s ! Pendant presque 2h, des regards croisés, accrochés, puis des paroles échangées ; avec des personnes de toutes les générations et origines. C'est eux qui nous livrent maintenant leurs *pépites*, qu'on s'empresse d'afficher pour attirer d'autres curieux... Et c'est une réussite !

Nous rentrons heureux et il faut bien dire un peu groggy par toutes ces rencontres et beaucoup d'émotions partagées. Le temps du débrief et c'est déjà le moment de se séparer.

A suivre ? Oh oui, oui, oui bien sûr !! Des initiatives locales sont déjà envisagées et les jeunes porteurs de paroles que nous sommes devenus, sont avides de partager avec vous cette expérience, pour que cet outil puisse intégrer les démarches de sensibilisation de La Cimade.

Juliette



## ACTUALITÉS

### La dématérialisation des demandes de titre de séjour sanctionnée par le Conseil d'Etat.

Le 3 juin dernier la section la plus solennelle du Conseil d'état a rendu deux décisions importantes concernant la dématérialisation des demandes de titre de séjour.

La première a sanctionné le ministère de l'Intérieur pour avoir mis en place le portail « ANEF » (administration numérique des étrangers en France) sans prévoir de mesures d'accompagnement suffisantes. Il a demandé au ministère de l'Intérieur de revoir sa copie et de prévoir des modes de substitution pour les personnes qui seraient dans l'impossibilité de réaliser leurs démarches sur cette plateforme.

La seconde décision concernait les dispositifs numériques bricolés par de nombreuses préfectures, avant la mise en place de l'ANEF et qui imposent aux usagers de passer par des systèmes de prise de rendez-vous en ligne plus ou moins inaccessible. Sur ce point le Conseil d'Etat énonce clairement que les préfectures n'ont aucun droit de rendre obligatoire ces téléservices pour accéder au dépôt des demandes de titre.

➤ [En savoir +](#)

Antoine

### Enfermement

**Saisine CGPL :** Suite à ses observations et au recueil de témoignages de personnes retenues, la commission enfermement a interpellé la Contrôleuse Générale des Lieux de Privations et de Libertés par une saisine déposée en juin reprenant l'ensemble des dysfonctionnements relevés au nouveau CRA de Lyon.

Manon

## Campagne nationale pour les mineurs non accompagné.e.s

Suite à la publication le 20 mai 2022 sur les sites internet de la [Ligue des Droits de l'Homme](#) ou encore de [Réseau Education Sans Frontières](#) reprise dans un article du journal [Le Monde](#) à la même date d'une tribune demandant notamment des mises à l'abri immédiate et revendiquant le respect de la présomption de minorité pour les mineurs étrangers non accompagné.e.s, le collectif soutien migrants/croix rousse à Lyon qui est à l'origine de l'initiative de cette campagne réunissant près d'une soixante d'ONG au niveau national s'est réuni le 25 juin dans les locaux de La Cimade à Lyon pour commencer le dépouillement du questionnaire.

Cet état des lieux permettra de mieux cerner les constats sur la situation des jeunes au niveau national, le non-accompagnement ou partiel de celles et ceux prises en charge par l'Aide sociale à l'enfance et de mener un plaidoyer plus ciblé auprès des parlementaires et du gouvernement pour défendre les droits des enfants.

A suivre...

Kaoutar

### Vie régionale

**Remplacement CPR :** Je suis Manon et je remplace Mariia depuis fin mai sur le poste de CPR. Au côté d'Antoine et de Kaoutar je répondrai à vos sollicitations via l'animation juridique et reprends la coordination de la thématique JEDIE et la coanimation du groupe prison (entre autres !). Je suis ravie de travailler à vos côtés pour les prochains mois et espère pouvoir vous rencontrer toutes et tous prochainement.

### Assemblée générale de La Cimade du 18 juin 2022

La Cimade a tenu son assemblée générale le 18 juin 2022 de 9h à 16h à Paris dans une ambiance sereine bien que torride en raison de la canicule. Nous étions une petite cinquantaine à avoir fait le déplacement de toute la France (il y avait le quorum grâce aux nombreux pouvoirs) pour entendre Fanélie Carey-Comte, secrétaire générale de La Cimade et Henry Masson, président de La Cimade.

A cette occasion, il avait été demandé aux membres des bureaux régionaux de préparer un poster sur les actualités, pépites/râteaux en région ainsi chacun.e déambulant dans le couloir pouvait prendre connaissance de ce qui se passait ou encore se faisait ailleurs au sein du mouvement Cimade.

Cette AG a été l'occasion de faire le bilan de 2021 avec une présentation dynamique et à plusieurs voix du rapport d'activités et financier. La nouvelle région Amériques était à l'honneur avec la présentation de deux projets : les pirogues de l'accès aux droits (sorte de point d'accès au droit fluvial) ou encore le guichet unique de rue (le GUR) : animé en inter-associatif une fois par mois pour des interventions de rue (deux volets : droit et humanitaires). Côté actualités internationales, la mission d'observations Cimade en Albanie a démarré avec 3 salariées et 1 bénévoles. Il a été aussi question de l'Afghanistan car le conseil d'état a jugé récemment qu'il n'y avait pas de mesures supplémentaires à prendre (malgré les délais en Inde et en Iran) et de l'Ukraine où près de 100000 personnes ont accueillies en France, dont 50% en hébergement citoyen...

